



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Déclaration de rentrée des personnels de direction du Sgen-CFDT

Monsieur le recteur,
Madame et messieurs les directrice et directeurs académiques,
Mesdames et messieurs les chef.fes de services académiques,
Mesdames les inspectrices,
Messieurs les inspecteurs,
Cher.es collègues,

Tout d'abord nous vous souhaitons la bienvenue, Monsieur le Recteur, ainsi qu'à tous les nouveaux collègues qui rejoignent en cette rentrée notre académie.

Nous profitons de cette déclaration de rentrée pour adresser nos remerciements aux différents services départementaux et académiques pour l'accompagnement des établissements tout au long de l'année et pour la préparation de cette rentrée, malgré la difficulté de leurs conditions de travail.

Nous tenons également à saluer et remercier nos collègues inspecteurs et inspectrices pour leur présence et leur accompagnement dans les dynamiques de pilotage des établissements et des réseaux de l'académie.

En cette rentrée, nous pensons fortement à notre collègue de Lisieux qui a trouvé la mort en faisant son métier, un métier à risque. Nous pensons à sa famille, à la communauté éducative de son établissement.

Il faut que soit clairement posée la question du rôle des personnels lors du déclenchement des alarmes intrusion des établissements. Est-ce bien de la responsabilité des personnels qui logent par Nécessité Absolue de Service de faire le gardiennage que ce soient les agents de la collectivité territoriale, le ou la CPE, l'adjoint gestionnaire, les personnels de direction ? Nous demandons des groupes de travail sur ce sujet et les moyens financiers nécessaires à la mise en place d'un gardiennage assurant la sécurité des personnels tout en assumant les missions qui sont les nôtres dans le cadre de la Nécessité Absolue de Service.

Cette prise de parole est d'ores et déjà empreinte de gravité et d'inquiétude. Et pourtant à la rentrée, nous devrions être pleins d'enthousiasme à l'idée de retrouver nos équipes et nos élèves.

Ce n'est hélas pas complètement le cas.

Les émeutes qui ont secoué le pays et touché de nombreux établissements scolaires n'ont pas trouvé d'autres réponses que répressives et moralisatrices. Il est pourtant

évident que le système scolaire doit prendre part à une réflexion de fond et dans la durée sur l'éducation et l'avenir proposés à la jeunesse. La proposition de modification du calendrier scolaire ne peut être la réponse idoine à de tels enjeux.

Le Sgen CFDT attend que la parole publique reprenne du sens et de la hauteur de vue face aux défis et enjeux sociétaux qui sont ceux de l'école.

En juillet, nous avons laissé nos établissements avec de nombreuses questions en suspens, notamment en ce qui concerne la mise en place du PACTE dans le 1^{er} et le 2nd degré.

Le Sgen CFDT avait affirmé son opposition au PACTE et nous avons annoncé qu'il ne pourrait pas être opérationnel à la rentrée en raison notamment d'un calendrier imposé en méconnaissance du fonctionnement des établissements. C'est ce qu'il se passe.

M. le Ministre affirme 3 principes pour cette année scolaire notamment la garantie que chaque élève ait un professeur devant lui à chaque jour de cours.

Ce sont les personnels de direction qui vont être dans une situation professionnelle très inconfortable. Entre, d'un côté, les parents qui exigeront les remplacements et, de l'autre, l'administration qui nous demande de devenir des contrôleurs de gestion, c'est la nature même de notre métier de pilote pédagogique qui est encore attaquée.

Et le réel, ce sera l'impossibilité de répondre efficacement à un problème important.

Le Ministre veut faire de l'école un lieu où chaque enfant peut être heureux.

Pour cela et pour atteindre les objectifs ambitieux d'une institution qui lutte contre le harcèlement, il faut des personnels, nommés, formés et accompagnés professionnellement. L'école ne peut pas substituer aux parents ; les réseaux sociaux ne peuvent pas faire le procès d'un personnel de direction, d'un directeur d'école, ou de tout autre citoyen, avant même qu'une enquête soit menée. La présomption d'innocence, la loi ne sont pas respectées ; l'inversion de la charge pèse lourdement sur les personnels et sur leurs familles.

Si l'école a un rôle important à jouer, c'est aussi et d'abord dans la prévention, c'est à que se réside la grande cause nationale ; pour cela, le Sgen CFDT demande que les personnels sociaux et de santé, d'éducation, les Psychologues de l'Education Nationale, soient tous nommés et que de nouveaux postes soient créés. Tout comme les acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance dont nous savons qu'ils ne sont pas en mesure d'assurer leurs missions comme ils le voudraient.

Il convient aussi pour améliorer le fonctionnement de mieux écouter les usagers que sont les élèves.

Enfin la réponse aux questions du harcèlement ne peut être fondée uniquement sur l'aspect répressif. Qu'est devenu le primat de l'éducatif, principe affirmé par la constitution ?

Il est temps d'adapter nos missions à notre temps de travail, ce qui demeure pour le Sgen-CFDT notre principale revendication. Cela revient aussi à protéger la santé des cadres. Des conditions de travail dégradées augmentent les risques psycho sociaux.

Or, nos conditions de travail ne cessent de se dégrader. Nous ne comptons plus les appels de nos collègues désarmés devant l'ampleur des tâches que ce soit dans les écoles, en collège, en lycée professionnel ou en lycée général. Nous ne cessons

de dénoncer les équipes administratives incomplètes qui contribuent à alimenter cette souffrance. L'école traverse une crise de sens que les personnels d'encadrement ne peuvent pas absorber.

Les calendriers qui changent en cours d'année. Les priorités qui s'empilent. Une gouvernance ministérielle, présidentielle, souvent vécue comme brutale.

Nous demandons que soient véritablement prises en compte les conditions de travail des personnels de direction et l'impact sur leur santé. Les personnels de direction doivent être formés et accompagnés dans la mise en œuvre du dialogue social avec les personnels lorsqu'ils y sont confrontés. Nous demandons également qu'un registre Santé et Sécurité au Travail à destination des personnels de directions soit mis à disposition dans les directions académiques.

Pourtant des solutions existent pour faire progresser notre institution, le Sgen-CFDT ne cesse d'en proposer.

Cela passe par davantage de confiance envers les femmes et les hommes qui travaillent. Davantage d'horizontalité dans les prises de décision, davantage d'intelligence collective en impliquant tous les personnels. (référence Déclaration d'Incheon)

Le changement climatique et l'évolution des sociétés impliquent que nous éduquions autrement.

Les établissements scolaires doivent prendre cette dimension en compte. Ils ne doivent plus être des passoires thermiques ; il faut aussi qu'ils soient pensés pour être des lieux d'accueil favorables au travail des adultes et des élèves.

Des adultes mieux formés, évoluant dans des univers respectueux des normes sociales et environnementales prépareront mieux la jeunesse à un avenir complexe.

Les programmes scolaires doivent être modifiés, allégés pour mieux préparer au travail collectif et mettre fin à une compétition scolaire qui dessert ceux qui y participent comme ceux qui en sont exclus.

Il faut que l'Etat impulse une réflexion globale sur les projets éducatifs de territoire. Cela va de la petite enfance jusqu'à l'Université, en passant par l'enfance en danger et l'inclusion de tous les publics. Nous déplorons que l'aide sociale à l'enfance par exemple demeure sous dotée au regard des besoins et des enjeux.

Nous nous refusons de faire la liste des priorités fixées d'ores et déjà en cette rentrée tellement elles sont nombreuses. Nous demandons que notre institution nous laisse le temps, de prioriser en fonction de chaque situation de territoire, d'arrêter de mettre une pression inacceptable sur les équipes de direction, surtout lorsque les politiques sont obligatoires, mais basées sur le volontariat des enseignants. Pression qui s'accompagne généralement d'ordres et de contre ordres.

Enfin nous nous inquiétons des annonces du chef de l'Etat le 23 août qui ne semblent pas aller dans le sens du dialogue social, mais correspondent davantage à une vérité descendante.

Le Sgen-CFDT est prêt à engager un dialogue en abordant tous les sujets à partir d'indicateurs, notamment sur le calendrier et les rythmes scolaires.

Parce que le Sgen-CFDT défend l'égalité professionnelle, il restera attentif aux déroulements de carrière de l'ensemble de notre profession et veillera à la promotion

à la Hors Classe des adjointes et des adjoints. Attaché au respect de l'égalité professionnelle, le Sgen-CFDT soutiendra les mobilités des femmes qui doivent comme leurs collègues hommes être promues comme mutées sur des postes à la hauteur de leurs compétences.

Sur la question salariale, nous n'étions pas demandeurs de l'indemnité de 1000 € pour la mise en œuvre du pacte. D'ailleurs nous prenons acte que ces 1000 € annoncés sont finalement devenus 333€ au sens de l'arrêté du 1^{er} août 2023. Le Sgen-CFDT continuera à revendiquer une véritable revalorisation salariale à la hauteur des missions et des responsabilités qui nous sont confiées.

Je vous remercie de votre attention et renouvelle au nom du Sgen-CFDT, pour l'ensemble de cette assemblée et leurs collectifs de travail, nos souhaits d'une agréable rentrée et d'une année plus apaisée.